



FIESTA®

GRANULE SELECTIVE TURF WEED KILLER

READY TO USE • GRANULE • COMMERCIAL • HERBICIDE

Rate of Application	Weeds Controlled	Area Treated
15 g/m ² or 1.4 kg /93 m ² (1000 ft ²)	Weed seedlings of Dandelion (<i>Taraxacum officinale</i>) and White clover (<i>Trifolium repens</i>) (suppression only)	67 m ² (721 ft ²)/kg
25 g/m ² or 2.3 kg /93 m ² (1000 ft ²)	Black medic (<i>Medicago lupulina</i>) and Dandelion (<i>Taraxacum officinale</i>)	40 m ² (431 ft ²)/kg
40 g/m ² or 3.7 kg/93 m ² (1000 ft ²)	Broadleaf plantain (<i>Plantago major</i>), Creeping buttercup (<i>Ranunculus repens</i>), Canada thistle (<i>Cirsium arvense</i>), and White clover (<i>Trifolium repens</i>). For Canada thistle, best results are obtained when weeds are less than 15 cm tall and two applications may be required for control. Pre-emergent control of smooth crabgrass and pre-emergent suppression of large crabgrass.	25 m ² (269 ft ²)/kg

Selective broadleaf weed killer

ACTIVE INGREDIENT: IRON (present as ferric sodium EDTA trihydrate) 1.82%

No unpleasant odor

Warning, contains the allergen soy

Made with iron

REG. NO. 35168 P.C.P.ACT

No mixing necessary

Registrant: W. Neudorff GmbH KG
An der Mühle 3
31860 Emmerthal, Germany
Neudorffpro.com

Can apply 1 day before planting turf

Canadian Agent:
Neudorff North America
PO Box 178
Brentwood Bay, BC V8M 1R3
Telephone: 250-652-5888

Prevents crabgrass from germinating

**READ THE LABEL BEFORE USING
KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN**

NET CONTENTS: 20 kg

For use on residential, commercial, industrial and municipal lawns and turf on rights of way, landscaping, non-crop areas, golf courses, parks, cemeteries and athletic fields consisting of one or more of Kentucky bluegrass, perennial ryegrass, and fescue (tall fescue, chewing fescue, and/or creeping fescue) for post-emergent control of Black medic (*Medicago lupulina*), Broadleaf plantain (*Plantago major*), Canada thistle (*Cirsium arvense*), Creeping buttercup (*Ranunculus repens*), Dandelion (*Taraxacum officinale*), and White clover (*Trifolium repens*). For pre-emergent control or suppression of crabgrass.

PRECAUTIONS:

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN. Avoid contact with eyes, skin, or clothing. Avoid inhaling the product. Wear a long-sleeved shirt, long pants, chemical-resistant gloves, socks and shoes during loading, application, clean-up and repair. Wash hands thoroughly with soap and water after handling and before eating, drinking, and chewing gum or chewing tobacco. DO NOT enter or allow people or pets to enter treated areas until dusts have settled.

FIRST AID:

If swallowed: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person. If on skin or clothing: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15 - 20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

If inhaled: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

If in eyes: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15 - 20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

TOXICOLOGICAL INFORMATION:

Treat symptomatically.

DIRECTIONS FOR USE

As this product is not registered for the control of pests in aquatic systems, DO NOT use to control aquatic pests. DO NOT contaminate irrigation or drinking water supplies or aquatic habitats by cleaning of equipment or disposal of wastes.

Post-Emergent Control: Apply at a rate of 15-40 g/m². The standard rate for this product is 25 g/m². Reapply after 3-4 weeks for best results. See table below for application rate to control specific weed species.

Pre-Emergent Control (Crabgrass): Apply when soil temperatures reach 10-15 °C at 40 g/m² to control emergence of smooth crabgrass and suppress emergence of large crabgrass. Reapply after 3 - 6 weeks for best results.

How to Apply:

Contents may have settled during shipment; invert bag several times to ensure product is mixed.

One kg of product will treat between 25 and 67 m² (269 - 721 ft²). For best results, apply a few days after mowing when temperature is between 10°C and 30°C. If temperature is below 27°C, ensure turf is wet from dew, or water turf lightly before application. If temperature is above 27°C, do not pre-wet grass and apply product in the late afternoon or evening. Do not exceed the 15 g/m² rate when temperature is above 30°C. Do not apply when daytime temperature exceeds 32°C.

Apply using a broadcast/rotary, drop, or handheld spreader calibrated according to the manufacturer's directions. Uniform coverage is important to prevent turf damage. Turf areas can be re-sown one day after treatment.

Apply product only on turf. Application on hard surfaces can cause staining. If product gets on surface, sweep off if the surface is dry, rinse off immediately if the surface is wet. If product gets on clothing or footwear, wash immediately.

Visible signs of control may be seen within 24 hours after application. Susceptible weeds will turn brown or black. Occasionally a darkening of the grass leaf blades can occur after treatment however, the grass will recover within a few days to several weeks. May stain thatch (dead grass under turf); this does not affect the health of the grass. If turf is damaged, irrigation 24 hours after application, followed by mowing to remove any turf tip burn, can promote faster recovery.

Use Precautions:

- Do not apply to drought stressed grass; ensure that the turf is well watered prior to application.
- Do not apply when daytime temperature is above 32°C.
- Do not apply in windy conditions.
- Do not apply to bentgrass. If unsure of grass sensitivity, test apply to a small area of turf.
- Apply this product only to turf, and sweep any product that lands on the driveway, sidewalk or street back onto the treated area.
- Avoid contact with desirable plants. Any desirable plants or structures accidentally contacted should be rinsed immediately with water.
- Do not apply if rainfall is expected within 24 hours of application.
- Do not irrigate within 24 hours of application.

STORAGE:

Store this product away from food or feed.

DISPOSAL:

1. Thoroughly empty the contents of the container into the application device.
2. Follow provincial/territorial instruction for any required additional cleaning of the container prior to its disposal.
3. Make the empty container unsuitable for further use.
4. Dispose of the container in accordance with provincial/territorial requirements.
5. For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial/territorial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial/territorial regulatory agency in case of a spill, and for cleanup of spills.

NOTICE TO USER:

This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the Pest Control Products Act to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

Canadian Patent No. 2,477,493

Manufactured for: W. Neudorff GmbH KG
An der Muhle 3, 31860 Emmerthal, Germany

Canadian Office: Neudorff North America
PO Box 178, Brentwood Bay, BC V8M 1R3 • 250-652-5888

FIESTA® is a registered trademark of W. Neudorff GmbH KG



HERBICIDE SÉLECTIF EN GRANULES POUR LES MAUVAISES HERBES DE LA PELOUSE

FIESTA®

PRÊT À L'EMPLOI • GRANULES • USAGE COMMERCIAL • HERBICIDE

Herbicide sélectif pour mauvaises herbes à feuilles larges

Empêche la germination de la digitale

Aucune odeur désagréable

Fabriqué avec du fer

Aucun mélange requis

Peut être appliqué une journée avant de planter du gazon

PRINCIPE ACTIF : Fer (sous forme de trihydrate de sodium ferrique EDTA) 1,82 %

Avertissement, contient l'allergène soya

N° D'HOM. : 35168 L.P.A.

Déposant : W. Neudorff GmbH KG, An der Mühle 3, 31860 Emmerthal, Allemagne, Neudorffpro.com

Agent canadien : Neudorff North America, PO Box 178, Brentwood Bay (C.-B.) V8M 1R3, Téléphone : 250-652-5888

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS CONTENU NET : 20 KG

Pour usage sur les pelouses résidentiels, commerciaux, industriels et municipaux et le gazon en plaques sur les emprises, les aménagements, les zones non cultivées, les terrains de golf, les parcs, les cimetières et les terrains de sport composés d'une ou de plusieurs espèces, incluant le pâturin des prés, l'ivraie vivace, et la fétuque (fétuque élevée, fétuque noirâtre, et/ou fétuque traçante). Pour la suppression en postlevée des mauvaises herbes de lupuline (*Medicago lupulina*), plantain majeur (*Plantago major*), chardon des champs (*Cirsium arvense*), renoncule rampante (*Ranunculus repens*), pissenlit (*Taraxacum officinale*), et trèfle blanc (*Trifolium repens*). Pour la suppression en prélevée ou la répression de la digitale.

MISES EN GARDE:

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter de respirer le produit. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes lors du chargement, de l'application, du nettoyage et des réparations. Se laver les mains soigneusement avec de l'eau et du savon après la manipulation et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme ou de fumer. NE PAS permettre aux personnes ou aux animaux de compagnie d'entrer dans les zones traitées avant que la poussière se soit déposée.

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés.

Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes.

MODE D'EMPLOI

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

Suppression en postlevée : Appliquer à une dose de 15 à 40 g/m². La dose normale pour ce produit est de 25 g/m². Pour des résultats optimaux, appliquer à nouveau après trois à quatre semaines. Voir le tableau ci-dessous pour connaître les doses d'emploi requises pour

supprimer des mauvaises herbes spécifiques.

Suppression en prélevée (Digitaire) : Appliquer lorsque la température du sol atteint entre 10 et 15 °C à raison de 40 g/m² pour supprimer l'émergence de digitale sanguine et réprimer l'émergence de digitale astringente. Pour des résultats optimaux, appliquer à nouveau après trois à six semaines.

Dose d'emploi	Mauvaises herbes supprimées	Superficie traitée
15 g/m ² ou 1,4 kg/93 m ² (1000 pi ²)	Les semis de pissenlit (<i>Taraxacum officinale</i>), et trèfle blanc (<i>Trifolium repens</i>) (répression seulement).	67 m ² /kg (721 pi ²)
25 g/m ² ou 2,3 kg/93 m ² (1000 pi ²)	Lupuline (<i>Medicago lupulina</i>) et pissenlit (<i>Taraxacum officinale</i>)	40 m ² /kg (431 pi ²)
40 g/m ² ou 3,7 kg/93 m ² (1000 pi ²)	Plantain majeur (<i>Plantago major</i>), renoncule rampante (<i>Ranunculus repens</i>), chardon des champs (<i>Cirsium arvense</i>) et trèfle blanc (<i>Trifolium repens</i>). Pour le chardon des champs, des résultats optimaux sont obtenus lorsque les mauvaises herbes font moins de 15 cm de haut et deux applications peuvent être nécessaires pour la suppression. La suppression en prélevée de digitale sanguine et la répression en prélevée de digitale astringente.	25 m ² /kg (269 pi ²)

Méthode d'application :

Le contenu peut s'être tassé pendant le transport; inverser le sac plusieurs fois pour s'assurer que le produit est mélangé.

Un kilogramme de produit permet de traiter entre 25 et 67 m² (269 à 721 pi²). Pour des résultats optimaux, appliquer quelques jours après la tonte, lorsque la température varie entre 10 °C et 30 °C. Si la température est inférieure à 27 °C, s'assurer que la pelouse est couverte de rosée, ou arroser la pelouse légèrement avant l'application. Si la température dépasse 27 °C, ne pas prémoouiller la pelouse et appliquer le produit en fin d'après-midi ou le soir. Ne pas dépasser la dose de 15 g/m² lorsque la température dépasse 30 °C. Ne pas appliquer lorsque la température de jour dépasse 32 °C.

Appliquer à l'aide d'un épandeur à la volée/rotatif, par gravité ou manuel, calibré conformément aux directives du fabricant. Il est important d'obtenir une couverture uniforme afin de prévenir les dommages à la pelouse. Les zones de pelouse traitées peuvent être réensemencées une journée après le traitement.

Appliquer le produit uniquement sur la pelouse. L'application sur des surfaces dures peut tacher. Si le produit tombe sur une surface dure, le balayer si la surface est sèche ou le rincer immédiatement si la surface est mouillée. Si le produit entre en contact avec les vêtements ou les chaussures, les laver immédiatement.

Des signes visibles de la suppression peuvent apparaître dans les 24 heures suivant l'application. Les mauvaises herbes sensibles traitées deviendront brunes ou noires. De temps en temps, les brins d'herbe de la pelouse peuvent noircir après le traitement, cependant, l'herbe récupérera après quelques jours ou quelques semaines. Le traitement risque de tacher le chaume (herbe morte sous la pelouse), ceci n'affectera pas la santé de l'herbe. Si la pelouse est endommagée, un arrosage 24 heures après l'application suivi d'une tonte pour couper le bout des tiges brûlées peut favoriser une récupération plus rapide.

Mises en garde concernant l'utilisation :

- Ne pas appliquer sur de l'herbe desséchée. S'assurer que la pelouse est adéquatement arrosée avant l'application.
- Ne pas appliquer lorsque la température de jour dépasse 32 °C.
- Ne pas appliquer par temps venteux.
- Ne pas appliquer sur des pelouses d'agrostis. Si l'on est incertain de la sensibilité de l'herbe, faire un essai sur une petite partie de la pelouse.
- Appliquer ce produit uniquement sur la pelouse et balayer vers la pelouse tout produit qui s'est retrouvé dans l'entrée, sur le trottoir ou dans la rue.
- Éviter tout contact avec les plantes désirables. Si des plantes ou des endroits désirables sont accidentellement touchés, les rincer immédiatement à l'eau.
- Ne pas appliquer si la pluie est censée tomber dans les 24 heures suivant l'application.
- Ne pas arroser dans les 24 heures suivant l'application.

ENTREPOSAGE : Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION:

1. Vider le contenant complètement de son contenu dans l'appareil d'application.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale/territoriale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.
5. Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

Brevet canadien n° 2,477,493

Bureau canadien : Neudorff North America, PO Box 178 Brentwood Bay, C.-B. V8M 1R3, 250-652-5888

Fabriqué pour : W. Neudorff GmbH KG, An der Mühle 3, 31860 Emmerthal, Germany

FIESTA® est une marque déposée de W. Neudorff GmbH KG